



DECISION SYNDICALE
N° D24-002

1.1

Objet : Remplacement du traitement U.V du Bassin Sportif

Le Président du Syndicat Intercommunal de la Piscine de la Ramée (SIPR),

Vu l'article L5211-10 du Code général des Collectivités territoriales

Vu la délibération n°20 004 du 15 juillet 2020 par laquelle le Conseil Syndical de la piscine de la ramée a délégué sans aucune réserve à son Président et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions et notamment de prendre toute décision concernant la préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leur avenant lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu les articles L2123-1 1° et suivants du Code de la commande publique,

CONSIDERANT la nécessité d'effectuer un remplacement du traitement U.V du Bassin Sportif

DECIDE

ARTICLE UN : de signer le devis avec la société SNEF pour un montant annuel HT de 19 920 euros pour le remplacement du traitement UV du Bassin Sportif du SIPR.

ARTICLE DEUX : d'inscrire cette décision au registre des décisions syndicales.

POUR COPIE CONFORME,

Fait à Tournefeuille, le 23 janvier 2024

Le Président,



Dominique FOUCHIER

DEVIS N°: X8M0193

OBJET : Remplacement du traitement U.V Bassin Sportif.

DATE : 18/01/2024

DI : 0

REDACTEUR : M. DUBLANC

SNEF

3, ch. des Daturas 31201 TOULOUSE
SERVICE MAINTENANCE MULTITECHNIQUES
david.dublanc@snef.fr

REF	PRESTATION	Nbre d'heure	Montant	Quantité fourniture	Prix unitaire fourniture achat	Prix fourniture majorées du coef de 1,1...	PRIX TOTAL HT
I	Fourniture et remplacement de l'ensemble du traitement UV du bassin sportif :						
	<u>Main d'œuvre technicien supérieur :</u>						
	Préparation en atelier des différentes pièces d'adaptation PVC pression.	16	50,35 €				805,60 €
	Démontage sans conservation du réacteur UV actuel. Mise en déchetterie. Reprise de la tuyauterie PVC.	10	50,35 €				503,50 €
	Préparation et installation du nouveau réacteur UV. Raccordements hydraulique. Installation d'un supportage.	16	50,35 €				805,60 €
	Démontage sans conservation de l'armoire électrique. Préparation et installation de la nouvelle armoire. Câblage.	12	50,35 €				604,20 €
	Mise en service de l'installation. Tests de bon fonctionnement. Nettoyage chantier.	4	50,35 €				201,40 €
	<u>Matière :</u>						
1,16	Réacteur de traitement UV + Filtre DN250			1	8 640,00 €	10 022,40 €	10 022,40 €
1,18	Eco-Contribution			1	7,43 €	8,77 €	8,77 €
1,18	Outil de démontage Quartz			1	172,64 €	200,26 €	200,26 €
1,16	Mise en service constructeur			1	1 004,24 €	1 164,92 €	1 164,92 €
1,17	Ensemble PVC-Pression (tube, brides flottantes, collets striés, boulonnerie...)			1	1 608,41 €	1 865,75 €	1 865,75 €
1,18	Ensemble électrique de câblage (fillerie, connecteurs...)			1	360,00 €	417,60 €	417,60 €
	SOUS TOTAL H.T						16 600,00 €
	OBSERVATIONS :						
	Validité de l'offre : 2 semaines.						
	Limite de prestation : toute fourniture ou intervention non listée dans notre offre.						
	Intervention à réaliser en semaine du lundi au vendredi 8h00 / 16h30.						
	Délai de disponibilité du matériel 4 à 6 semaines.						
	Intervention nécessitant une vidange partielle du réseau de recyclage du bassin sportif.						
	Intervention préparatoire prévue durant l'arrêt technique de février.						
	MONTANT TOTAL H.T.						16 600,00 €
	T.V.A. 20 %						3 320,00 €
	MONTANT TOTAL T.T.C.						19 920,00 €

Accusé de réception en préfecture
031-253103204-20240123-D24-002-DC
Date de réception préfecture : 30/01/2024

